No 5

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 12 SEPTEMBRE 1930

PRIÈRES.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 2, Loi allouant des secours pour remédier au chômage étant lu;

M. Bennett propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois. Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, délibéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution modifiant la Loi des douanes étant lu;

M. Ryckman propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil. Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ryckman.

A onze heures, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m., conformément à la règle 7.

GEORGE BLACK,

Orateur.